



**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/
DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/ SG/CIPM/2020 DU
27 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A
L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE D'AMBAM
POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA
DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT
LOCAL**

- FINANCEMENT : BIP MINDEVEL
- EXERCICE : 2020
- AUTORISATION DE DEPENSE : IV02459
- IMPUTATION BUDGETAIRE : 54 27 351 01 641804 2222 821

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 001/AONO/PURS/DVNT/C
AMBAM/SG/CIPM/ 2020 du 27 Mars 2020 pour les travaux de construction d'un bloc maternel à
l'Ecole Maternelle Bilingue d'AMBAM pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du
Développement Local



FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2020.

Les entreprises intéressées sont invitées à participer à l'Appel d'Offres National Ouvert défini ci-dessous, lancé par le Gouvernement de la République du Cameroun représenté par le Maire de la Commune d'AMBAM, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante.

1 – OBJET :

Le Maire de la Commune d'AMBAM, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle Bilingue d'AMBAM pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS :

Les travaux comprennent notamment : les travaux préparatoires, les terrassements, les fondations, la maçonnerie –élévation, la charpente –couverture, la menuiserie métallique, la menuiserie bois, la plomberie sanitaire, l'électricité, la peinture et les VRD., pour un montant total toutes taxes comprises de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.

3 – DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX :

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix (90) calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

4 – PARTICIPATION ET ORIGINE :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit Camerounais.

5- ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHE :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et de la proposition d'attribution par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AMBAM, la lettre Commande sera conclue entre l'adjudicataire et le Maire de la Commune d'AMBAM.

6- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'AMBAM dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA versée à la Recette Municipale d'AMBAM.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7- CAUTION DE SOUMISSION :

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de cinq cent mille (500 000) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

N.B. : Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'AMBAM sise à la Mairie d'AMBAM, au plus tard le 17 Avril 2020 à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :



Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 001/AONO/PU/RS/ DVNT/C-AMBAM/SG/CIPM/ 2020 du 27 Mars 2020 pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle Bilingue d'AMBAM pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES :

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

a) Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres (Article 92 (9) du Code des Marchés Publics) ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Offre financière incomplète ;

b) Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Propositions techniques ;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES :

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

11- PIECES ADMINISTRATIVES :

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois.

Chaque soumissionnaire devra joindre à sa proposition financière, un modèle de soumission faisant ressortir les coûts hors taxes et toutes les taxes comprises et le délai d'exécution des prestations.

12- OUVERTURE DES OFFRES :

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le **17 Avril 2020 à 15 heures précises**, heure locale à la **Salle de Lecture de la Bibliothèque Municipale d'AMBAM**, par la **Commission**

soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13 – ATTRIBUTION :

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée **la moins disante**.

14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la **Mairie d'AMBAM**.

Ampliations :

- MINMAP/DD/VNT
- ARMP/ARSUD
- CIPM/C-AMBAM
- CHRONO/ARCHIVES
- AFFICHAGES

Fait à AMBAM, le 27 Mars 2020

LE Maire

